

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

→ SOB pour Claret
Kigali, le

08 SEP. 1988

N° 2587 /15.00

Monsieur NZABAZUMUTIMA Alexandre
C/O Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
B.P. 1044 KIGALI.

OBJET: Accord de congé.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 05/09/1988.,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé
de 4 jours vous est accordé,
soit : jours de circonstance :

- 4 jours de repos portant sur l'exercice
- jours de repos portant sur l'exercice

Il prend cours du 09/09/1988 au 13/09/1988.

Le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
BAGAMBIKI Zéphyrin.-

C.P.I.A:

✓ - Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse
KIGALI.

